



Visite du Directeur Central Adjoint du Service du Commissariat des Armées à Denain

Le Commissaire Général MONVOISIN, directeur central adjoint du Service du Commissariat des Armées s'est présenté à Denain le 11 juillet 2019. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre d'une visite de l'ensemble des établissements du SCA voulue par le Directeur Central. L'occasion pour le directeur adjoint de faire passer un message concernant la transformation du SCA et particulièrement celle de l'ancien CAMID (Centre Administratif ministériel des Indemnités de Déplacement) et futur ENDDA (Établissement National Des Déplacements et des Déménagements des Armées). Cette venue était-elle prévue ? Ou bien les allusions faites par le directeur adjoint du SPAC (Service Parisien de l'Administration Centrale) lors de sa visite à l'antenne de Lille, ont précipitées ce déplacement ?

Lors de son intervention, il a annoncé la fermeture programmée de l'antenne du CAMID à Denain avec un transfert de ses activités sur **la Région Lilloise**. En revanche, il a affirmé le maintien, de la Plateforme d'Affrètement et de Transport (PFAT), au moins le temps de la loi de programmation actuelle. Ce maintien permettrait le cas échéant d'accueillir les personnels du CAMID ne désirant pas se rendre sur la région Lilloise.

Dans la cadre de cette visite, il a reçu les organisations syndicales. Un créneau de 30 minutes a été alloué par organisation syndicale et par établissement. La délégation CGT a abordé les sujets suivants :

Des charges supplémentaires sont-elles prévues au sein de la PFAT afin de pouvoir absorber l'intégralité des personnels de l'antenne CAMID ?

L'étude des effectifs des 2 entités laisse apparaître des départs importants en retraite au sein de chacun des établissements concernés ce qui devrait permettre d'absorber les personnels du CAMID voulant rester sur le site de Denain. Il a néanmoins réaffirmé sa certitude de l'activité de l'établissement jusqu'à la fin de la loi de programmation militaire actuelle en place soit jusqu'en 2025,

en revanche aucune charge de travail supplémentaire n'est prévu à ce jour.

Nous avons fait part de notre inquiétude sur l'étude du nombre de départs « naturels » en retraite, en effet bon nombre de nos collègues ne souhaitant pas partir à 62 ans pour diverses raisons (temps partiel, manque d'annuité, réforme des retraites à venir, ...) cela aurait pour conséquence de ne pas permettre le reclassement de tous les camarades de l'antenne CAMID qui souhaiteraient rester à DENAIN.

Nous avons abordé « les bruits » de réorganisations au sein de la division finances de la PFAT et avons fait le constat que ces éventuels mouvements seraient peu judicieux avant l'arrivée des personnels du CAMID qui souhaiteraient rejoindre la PFAT. Le Général a pris en compte cette remarque et va sensibiliser la hiérarchie actuelle et future de la PFAT.

Nous avons également abordé les limites de la polyvalence en matière de liquidation des marchés (projet visant à confier l'entièreté des marchés à chaque liquidateur), en effet la multiplicité des règles de gestion, des bases de données et le très grand nombre de marchés rendent ce projet impossible à mettre en œuvre. Le directeur adjoint au DCSCA nous a rejoint totalement dans notre réflexion et a insisté sur le professionnalisme nécessaire à ces marchés spécifiques traités par la PFAT.

Nous avons abordé également le sujet du télétravail. Au sein de la PFAT, deux agents avaient fait une demande de télétravail auprès de la direction du détachement, ces deux demandes ont reçu un avis défavorable. Le Général a pris en compte cette situation et la représentante du BGRH du SCA a pris les noms des personnels concernés afin de revoir les dossiers pour une éventuelle ré étude. A suivre...

Le général s'est étonné du peu d'allant des personnels du CAMID pour venir à la PFAT hormis pour un maintien géographique. Nous avons donc abordé le plan de requalification de C en B pour certains postes à responsabilités au sein de la PFAT (tenus à ce jour par des personnels de catégorie C) afin d'ouvrir des perspectives d'avancement et donc d'attractivité de ces postes. La responsable RH nous a répondu que la voie royale du passage de C en B est le concours et qu'aucun engagement ne peut être pris en la matière.... C'est bien dommage...

Et enfin, à la suite de la communication faite au CTR de juin, nous avons abordé le plan de recrutement probable. Le Général a confirmé qu'un plan de recrutement (PFAT pour combler les départs prévisibles) était envisagé, une priorité sera donnée aux personnels du CAMID. Ces éventuels recrutements seraient réalisés pour des personnels contractuels, des affectations concours et des 4139. En revanche, il a été clairement précisé que ce recrutement se fera à RUO constant de la PFAT !!!

Pas de création de nouveaux postes et surtout perte des postes RUO de l'antenne CAMID pour le site de DENAIN.

Toutefois se pose le problème du personnel d'encadrement de l'antenne CAMID et la place qui lui sera réservée le cas échéant au sein de la PFAT ????

En ce qui concerne plus précisément l'antenne du CAMID, nous avons bien insisté sur le manque de considération qui a été fait envers le personnel dans le cadre de cette annonce. Les indiscretions du directeur adjoint du SPAC ont permis de mettre la lumière sur une situation qui avait été démentie par la direction du CAMID de Brest quelques semaines auparavant.

Le Général a confirmé la mise en place d'un établissement dans la **région lilloise** qui regrouperait les personnels de l'antenne de Denain qui le désirent ainsi que le personnel de l'actuel SPAC de Lille. En revanche, aucune information sur l'implantation géographique du site (la caserne Vandamme dans le centre de Lille étant actuellement quasiment vide, mais elle nécessite beaucoup de travaux et à ce jour aucun financement annoncé !!). Aucune information non plus sur la mission exacte dans ce nouveau site. Nous avons également abordé les risques RH de cette « fusion » au regard des avancements et des postes à occuper. Le Général nous a assuré que toute l'attention nécessaire sera apportée afin de ne léser personne.

En résumé, encore une annonce faite en catastrophe. Pour mémoire, la création de l'antenne résulte de la **non création** d'un établissement à Cambrai prévu au 4 septembre 2012 et que nous avons appris fin juillet par voie de presse, confirmée officiellement le 31 juillet de la même année individuellement par téléphone.

Cette nouvelle annonce de restructuration, conforte peut-être un établissement (la PFAT) sur le site (jusqu'à 2025) mais en supprime quand même un avec son effectif (l'antenne du CAMID). On nous dit donc que, les agents de l'antenne pourront, si les agents de la PFAT ont la gentillesse de prendre leur retraite à l'âge légal, rester sur Denain. Sinon, ils iront sur la région **Lilloise sous réserve qu'on leur trouve un lieu.....** quant à leur future mission ?????

En conclusion ce que nous avons retenu de cet entretien :

- Disparition de l'antenne du CAMID à DENAIN et des postes associés
- Transfert à la PFAT (sous RUO constant) des personnels souhaitant rester à DENAIN (dans quelles conditions ?????)
- Création d'un établissement dans la région Lilloise ?????
- Quelles missions pour ce site ?????

La CGT restera attentive et sur ses gardes dans le suivi de ce dossier épineux dont les conséquences ont des répercussions sur le bien-être, la carrière et les conditions de travail de l'ensemble des agents du site de DENAIN.